

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
Biographie Belge d'Outre-Mer,
T. IX, 2015, col. 350-354

STANER (*Pierre-Joseph*), Directeur d'administration au ministère des Affaires étrangères, Inspecteur royal des Colonies, Professeur à l'Université catholique de Louvain (Rochefort, 28.05.1901 – Woluwe-Saint-Lambert, Bruxelles, 24.09.1984). Fils de Pierre et de Sovet, Julie; époux de Pigeon, Emma; père de Monique, Jean-Pierre, André, Paul et Geneviève.

Pierre-Joseph Staner est le troisième fils et quatrième enfant de Pierre Staner, un Grand-Ducal installé depuis vingt-quatre ans à Rochefort comme boucher. Il fait ses humanités gréco-latines au Collège de Belle-Vue à Dinant, puis le doctorat en sciences botaniques à l'Université catholique de Louvain, se faisant remarquer par son éloquence et son entregent: il est président de l'Amicale namuroise des étudiants et vice-président de la Fédération wallonne des étudiants. Le 23 juillet 1925, l'Université lui décerne le diplôme de docteur en sciences (botaniques) pour ses recherches sur la méiose chez *Listera ovata* (L.) R. Brown (*Orchidaceae*), faites sous la direction du chanoine Victor Grégoire.

Après un stage de mycologie à l'Institut agronomique de Gembloux, sous le patronage du professeur Raymond Mayné, rencontré en 1921 au Ry d'Ave, le jeune biologiste part en 1926 pour le Congo belge comme mycologue du gouvernement. Pionnier de la phytopathologie de ce pays, il fait des inspections phytopathologiques dans la Province de l'Equateur et la Province-Orientale, organise la lutte contre les cryptogames parasites des plantes cultivées et dirige le laboratoire du Jardin botanique d'Eala. De 1928 à 1930, il publie dix-neuf notes de phytopathologie congolaise. Après avoir abandonné la carrière de phytopathologiste, il continuera à s'intéresser aux progrès de cette discipline, et notamment au pourridié (*Fomes*) des grandes cultures.

En 1929, lors d'un retour en Belgique, l'Université catholique de Louvain le nomme maître de conférences, chargé d'enseigner la phytopathologie tropicale. Staner regagne ensuite l'Afrique, puis revient au Nouvel An 1931 pour créer et diriger une section de botanique au Musée du Congo belge (Tervuren). De 1930 à 1934, il publie trente-six travaux, dont quelques-uns en collaboration. Dix-sept traitent de floristique des phanérogames centrafricaines; un, des *Eriosema* DC. (*Papilionaceae*)

de l'Oubangui français; seize, de plantes cultivées ou utiles du Congo belge et de leurs maladies cryptogamiques; l'un d'eux présente le Jardin botanique d'Eala; un dernier donne des instructions sur la façon de préparer des herbiers en Afrique équatoriale.

En 1934, on transfère la section de botanique du Musée du Congo belge au Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles. Staner, d'abord assistant, y est conservateur de 1936 à fin 1939. Il s'occupe des phanérogames du Congo belge et leur consacre vingt-trois publications. Mis à part un volume sur les plantes congolaises à fruits comestibles, un autre sur les plantes congolaises médicinales (en collaboration avec Raymond Boutique) et une étude sur les plantes congolaises tinctoriales, ce sont des travaux de phanérogamie congolaise, notamment des révisions des balanophoracées, des guttifères, des méliacées, des renonculacées, des rhamnacées et des thyméléacées ainsi que des genres *Acalypha* L. (*Euphorbiaceae*), *Cycnium* Benth (*Scrophulariaceae*), *Dombeya* Cavanilles (*Byttneriaceae*), *Rhamphicarpa* Benth (*Scrophulariaceae*), *Strophanthus* DC. (*Apocynaceae*) et *Tetracera* L. (*Dilleniaceae*). En 1942, l'Académie royale des Sciences de Belgique couronne du Prix Emile Laurent l'œuvre floristique centrafricaine de Staner. La même année, celui-ci est nommé secrétaire du Comité exécutif de la Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Mais sa nomination en 1940 au poste de directeur de l'Agriculture, des Forêts et de l'Elevage au ministère des Colonies change à nouveau l'orientation de sa carrière. Deux ans plus tard, il est promu chargé de cours à l'Institut agronomique de l'Université catholique de Louvain.

Après la Deuxième Guerre mondiale, Staner effectue pour le ministère des Colonies de nombreuses missions au Congo. Il met en route des recherches hydrobiologiques; il crée la Société des pêches maritimes du Congo: un chalutier portera d'ailleurs son nom. En 1948, il organise et préside une conférence africaine des sols à Goma (Kivu).

L'Institut royal colonial belge (plus tard Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer) le nomme, en 1949, membre associé, en 1950, membre de la Commission de Biographie, en 1957, membre titulaire, en 1961, vice-directeur de la Classe des Sciences naturelles et médicales, en 1962, directeur de la même classe, en 1970, secrétaire perpétuel.

En 1952, on renouvelle son mandat de membre du comité de direction de l'INEAC (26 février), puis il devient délégué du Ministre des Colonies au conseil de direction de cette institution (25 avril).

Le premier avril 1952, Staner est promu inspecteur royal de la Direction générale groupant les Services de l'Agriculture, des Affaires économiques et des Affaires

sociales des Colonies. Il joue un grand rôle dans le commerce de plusieurs produits tropicaux, notamment dans celui du café. En septembre 1955, à Bruxelles, il propose à des invités de divers pays d'Europe et d'Afrique de créer une association interafricaine des producteurs de café. Il dirige la délégation belge aux négociations où l'on élabore à New York en 1962, à Londres puis à Genève en 1963, un Accord international du Café. Il devient membre (1964-65), puis président (1965-66) du Comité exécutif de l'Organisation internationale du Café.

En 1955, il plaide pour «Les paysannats indigènes au Congo Belge et au Ruanda-Urundi» (*Bull. Agric. Congo belge*, 46: 467-558). Pour lui, le paysannat marque un grand progrès sur l'économie rurale traditionnelle, mais ne donnera tous ses fruits que si les fonctionnaires qui l'organisent non seulement possèdent la compétence technique, l'esprit d'équipe, l'appui des autorités ainsi que le sens de l'opportunité, mais encore sont humains, connaissent bien les autochtones, ont conscience que pour ceux-ci le religieux est en prise directe sur le quotidien. Staner est convaincu que le paysannat réduira l'attrance des villes sur les campagnards et fera augmenter la production agricole.

Par ailleurs, Staner, s'il cherche à exploiter au mieux les ressources végétales tropicales, se soucie de protéger les trésors de la nature. En 1956, il préside à Bukavu une conférence internationale pour la conservation de la nature.

L'Université catholique de Louvain qui l'a, en 1950, nommé professeur extraordinaire à l'Institut agronomique, le promeut professeur ordinaire en juillet 1962. Staner y donnera en français et en néerlandais des cours très divers relatifs à la nature tropicale, aux plantes, à la conservation de la nature. Il aime les étudiants et prépare soigneusement ses cours.

Après l'accession du Congo à l'indépendance, Staner devient directeur général au ministère des Affaires étrangères. A ce titre, il accompagne le roi Léopold III dans plusieurs voyages, notamment de janvier à mars 1962 au Chili, en Argentine, au Brésil, à Trinidad et à Tobago.

Au début de 1963, il préside à Genève une délégation de trente professeurs d'universités belges à la Conférence des Nations Unies pour l'Application de la Science et de la Technique au bénéfice des Régions peu développées (UNCSAT). Invité par la FAO, il participe en 1964 à Rome à une réunion d'experts en matière d'organisation et d'administration du développement agricole et de la recherche ainsi que de la vulgarisation agronomique, principalement dans les pays en voie de développement. En décembre de la même année, il entreprend un voyage d'étude au Salvador et au Mexique, du 26 novembre au 15 décembre 1968, un

autre au Guatemala. Il voyage aussi en Afrique, ailleurs que dans les territoires autrefois administrés par la Belgique, ainsi qu'à Ceylan, en Malaisie et en Indonésie pour étudier l'économie rurale de ces pays. Après sa mise à la retraite en 1971, il accomplit encore plusieurs missions pour des organismes internationaux, entre autres la FAO et la Banque mondiale.

Dans le cadre d'Ardenne et Gaume, société de naturalistes dont il est administrateur dès 1952, vice-président en 1966, président à partir de 1970, Staner lutte avec passion pour sauvegarder les plus beaux et les plus précieux sites de Wallonie. Sous sa présidence, Ardenne et Gaume crée dix-neuf réserves naturelles nouvelles et en agrandit deux; l'association visite le Jura (1972), l'Auvergne (1973), le Roussillon (1973), les Pyrénées occidentales (1974), les Alpes occidentales (1975), l'Allemagne (1977), le Pays de Galles (1978), l'Hérault, l'Aude et l'Aveyron (1979).

Le même souci de conserver la nature lui fait accepter la charge de membre (1968), puis de vice-président (1970) de la section des sites de la Commission royale des Monuments et des Sites, ainsi que la présidence de la Commission du Touring-Club de Belgique pour les Monuments et les Sites (1972). Il est de 1972 à 1975 l'un des trois coprésidents de l'Entente nationale pour la Protection de la Nature; il organise la XIX^e Journée nationale pour la Protection de la Nature, le premier octobre 1972 à Dinant. Il est en outre très actif au sein du Conseil supérieur de la Conservation de la Nature.

En 1972, il devient vice-président et administrateur délégué du Fonds Léopold III pour la Conservation de la Nature dans le Monde, association sans but lucratif dont il est un des fondateurs.

Parmi les autres caractéristiques de Pierre Staner, soulignons son amour pour sa ville natale. Où qu'il aille, Staner porte Rochefort dans son cœur. Président de l'Amicale des Rochefortois de Bruxelles, il assure des secours à la cité meurtrie par la Bataille des Ardennes. Plus tard, il devient administrateur du Cercle culturel et historique de Rochefort. A l'occasion, il évoque le théâtre de son enfance ou ravive le souvenir des hommes éminents auxquels la région de Rochefort a donné le jour, notamment de ceux-là qui jouèrent un rôle marquant en Afrique centrale. Le docteur Pierre Dubois, rochefortois lui aussi, a très bien dépeint ce visage de Staner.

On le voit: Pierre Staner eut une vie débordante. Botaniste enthousiaste, fonctionnaire et diplomate plein d'entregent, son amour de l'ordre ne l'empêchait pas d'être un joyeux compagnon, son amour du beau fit de lui un ardent défenseur de la nature. Je ne puis dire combien de missions il accomplit, à combien de réunions il participa, fut secrétaire ou président, combien d'allocutions et de conférences il prononça. Quant à ses

publications, la liste dressée par J.-M. Dumont en énumère cent nonante-deux et n'est pas complète. Ainsi, cette liste ignore que Staner, qui écrivit plusieurs autres articles biographiques, a rédigé deux notices pour le tome VI (1968) de la *Biographie Belge d'Outre-Mer*, dix notices et un «Hommage à Sa Majesté le Roi Léopold III» pour le tome VII (1973-1989).

Membre ordinaire de plusieurs sociétés belges de sciences naturelles, Pierre Staner fut aussi membre du Comité de direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB), du Comité de direction du Comité Spécial du Katanga (CSK), cofondateur de la Commission de Coopération Technique en Afrique (CCTA), du Conseil Scientifique Africain (CSA), président du Bureau Interafricain des Sols (BIS), du Centre de Documentation Economique et Sociale Africaine (CEDESA) (1964), de l'Association pour les Etudes et les Recherches de Zoologie Appliquée et de Phytopathologie (AERZAP) (1965), du Centre d'éducation pour la protection de la nature en Belgique, membre d'honneur et *Past-President* du Rotary-Club de Bruxelles-Est (1970)...

Distinctions honorifiques: Médaille de la Résistance; Médaille commémorative 1940-1945 avec glaives; Croix civique de première classe; Etoile de Service du Congo; Médaille commémorative Albert I^{er}; Officier du mérite agricole de France (1950); Commandeur de l'Ordre de la Couronne de Chêne (Luxembourg) (1951); Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République italienne (1956); Commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau (1956); Commandeur de l'Ordre royal du Lion (1957); Officier de la Légion d'Honneur (1957); Commandeur de l'Ordre grec du Phénix (1958); Commandeur de l'Ordre papal de Saint-Sylvestre (1962); Grand Officier de l'Ordre de la Couronne (1963); Commandeur de l'Ordre brésilien de la Croix du Sud (1963); Grand Officier de l'Ordre de Léopold (1969); Officier de l'Ordre militaire du Christ (Portugal) (1970).

Distinctions scientifiques: Prix Emile Laurent (1942) de l'Académie royale des Sciences de Belgique; Docteur en sciences *honoris causa* de l'Université de Witwatersrand (Johannesburg, South Africa, 1949); Membre de l'Institut des Sciences de Coimbra (Portugal); Membre associé de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de France (1972).

11 octobre 1997.

A. Lawalrée (†).

Sources: DEMARET, F. 1985. Pierre Staner au Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles, 1934-1939. *Parcs Nationaux Ardenne et Gaume*, 40: 10-11. — DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, J. 1985. Pierre Staner, Président de la Commission du Touring-Club de Belgique pour les Monuments et les Sites. *Op. cit.*, 40: 24. — DUBOIS, P. 1985. Il était de Rochefort. *Op. cit.*, 40: 35-43. — DUMONT, J.-M. 1985. Liste des publications de P. Staner. *Op. cit.*, 40: 35-43. — D'URSEL, F. 1984. Pierre Staner. *Op. cit.*, 39: 100-102. — D'URSEL, F. 1985. Pierre Staner, Président d'Ardenne et Gaume. *Op. cit.*, 40: 20-23. — DUVIGNEAUD, J. 1985. Pierre Staner et la Commission royale des Monuments et des Sites. *Op. cit.*, 40: 7-9. — HARROY, J.-P. 1985. Pierre Staner, l'Africain. *Op. cit.*, 40: 7-9. — LEBRUN, J. 1986. Pierre Staner. *Bull. Séanc. Acad. R. Sci. Outre-Mer*, 31 (1): 120-133. — LIBEN, L. 1985. Pierre Staner (1901-1984). *Bull. Jard. bot. nat. Belgique*, 55: 13-16. — LINTS, F. 1985. Eloge funèbre du Professeur Pierre Staner prononcé à Rochefort le 27 septembre 1984. *Parcs Nationaux Ardenne et Gaume*, 40: 32-34. — MEYER, J. 1985. Pierre Staner, Professeur à l'Université catholique de Louvain. *Op. cit.*, 40: 12-14. — SIEBEL 1970. A l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, l'immortalité à P. Staner. *Bull. liaison Vétér. Etat Indépendant du Congo et Vétér. Congo belge*, 11: 4-5. — TAVERNIER, R. 1985. Pierre Staner et le Fonds Léopold III pour l'Exploration et la Conservation de la Nature. *Parcs Nationaux Ardenne et Gaume*, 40: 17-19.

Affinités: André Lawalrée a bien connu Pierre Staner auquel le liait une grande amitié.